Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 15 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** ainsi qu'à **Madame la Ministre de la Santé** concernant **la visibilité des formations et professions de la santé à la Foire de l'étudiant 2021**.

Par communiqué du 8 juin 2021, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé que l'édition 2021 de la Foire de l'étudiant aura lieu sous un format hybride, combinant les environnements présentiel et numérique. En passant en revue les listes d'exposants des éditions passées de la Foire, force est de constater que lors de l'édition entièrement numérique de 2020, les études et professions de la santé ont fait l'objet un seul webinaire, alors qu'en 2019 et dans le format présentiel, cette filière était couverte par un nombre beaucoup plus élevé d'exposants. Comme la majeure partie de l'édition 2021 aura de nouveau lieu dans l'environnement numérique, il se pose la question comment la visibilité des professions de la santé pourra être assurée.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Monsieur et Madame les Ministres :

1. **Monsieur et Madame les Ministres n'estiment-ils pas que dans un contexte de pandémie ayant mis en exergue l'importance et le bon fonctionnement de notre système de santé, la visibilité des professions de la santé relève d'une importance toute particulière ?**

2. **Dans l'affirmative, quelles associations ou organismes ont déjà été contactés, respectivement seront encore contactés, afin d'assurer cette visibilité et afin de procurer aux élève-e-s et étudiant-e-s intéressé-e-s l'intégralité des informations dont ils ou elles pourraient avoir besoin ?**

3. **Le Ministère de la Santé respectivement la Direction de la Santé feront-ils partie des exposants, comme c'était le cas en 2019 ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Marc Hansen
Député